



Mot du maire : Adoption du budget 2023

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, je suis fier de vous présenter le budget 2023 de la Municipalité d'Auclair qui a été adopté le 19 décembre 2022.

Tous les élus municipaux et l'administration municipale vous le diront, l'année 2023 représente une année particulière en matière de préparation de budget. En effet, en cette période marquée par une forte inflation, les défis ont été nombreux dans l'élaboration de celui-ci.

Bref, dans ce contexte, nous avons fortement travaillé afin de minimiser l'impact de l'inflation sur le prochain compte de taxes. Le conseil s'est donné pour cible une variation inférieure à la hausse du coût de la vie et, très important, sans affecter la qualité des services de la municipalité.

Les **revenus et les dépenses** se chiffrent à 1 319 336\$ (le budget était de 1 289 552\$ en 2022). Cela reflète une augmentation de 29 784\$ pour l'année 2023. La **taxe foncière générale** est à 0,92\$/100 \$ d'évaluation, il s'agit d'une augmentation de 0.02\$/100\$. Quant à elle, la **taxe d'immobilisation** a diminué de 0.01\$/100\$ elle se situe maintenant à 0.54\$/100\$ d'évaluation. Du côté des **taxes de services**, il y a une augmentation pour les taxes d'aqueduc et pour les ordures et recyclage. Le paiement des comptes de taxes pourra continuer à se faire en six (6) versements pour les comptes de plus de 300\$.

Pour ce qui est des coûts reliés à **l'hygiène du milieu**, vous pouvez constater une augmentation cela s'explique par la hausse des quotes-parts pour la collecte des matières résiduelles.

Du côté de **l'urbanisme et développement**, notez que cette augmentation est en partie due à la quote-part pour les honoraires professionnels de l'inspecteur, ainsi que pour les honoraires pour le service d'un agent de développement partagé avec la municipalité de Squatec. Par contre, cette dépense est remboursée à 80% par une subvention du Ministère des Affaires municipales.

On peut constater une hausse importante aux charges **loisirs et culture**, les salaires pour l'animation au chalet des loisirs et pour l'entretien de la patinoire ont connu une augmentation. De plus, Mélyna partage maintenant son temps entre la municipalité et les organismes communautaires, c'est en partie pour cette raison que nous avons procédé à l'embauche d'un soutien administratif en la personne de Renée Bernier.

Les **frais de financement** et le **remboursement en capital** ont diminué considérablement, en 2022, deux prêts ont été remboursés et fermés.

Au niveau des revenus, pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2023, le rôle d'évaluation foncière 2021-2022-2023 augmente la valeur imposable de la municipalité de 525 500\$.

On peut constater une augmentation aux postes **revenus de transferts**. La grande différence se situe au poste péréquation, nous allons recevoir un montant de 21 570 \$ de plus que pour l'année 2022.

Budget 2023-Comparatif 2022

CHARGES	2022	2023	Écart
Administration générale	275 256,00\$	272 821,00 \$	(2 435,00) \$
Sécurité publique	84 392,00 \$	89 915,00 \$	5 523,00 \$
Transports	354 487,00 \$	363 694,00 \$	9 207,00 \$
Hygiène du milieu	148 342,00 \$	160 936,00 \$	12 594,00 \$
Santé et bien-être	10 475,00 \$	10 557,00 \$	82,00 \$
Urbanisme et dév. Du terri	35 410,00 \$	45 766,00 \$	10 356,00 \$
Loisirs et culture	56 956,00 \$	89 667,00 \$	32 711,00 \$
Frais de financement	56 500,00 \$	37 980,00 \$	(18 520,00) \$
Activités d'investissement	116 234,00 \$	148 000,00 \$	31 766,00 \$
Remb. Financement	220 000,00 \$	200 000,00 \$	(20 000,00) \$
Surplus accumulé non affecté	(13 500,00) \$	(13 500,00) \$	0 \$
Surplus affecté	(55 000,00) \$	(86 500,00) \$	(31 500,00) \$
Total	1 289 552,00 \$	1 319 336,00 \$	29 784,00 \$
REVENUS	2022	2023	Écart
Foncière générale	636 149,00 \$	648 208,00 \$	12 059,00 \$
Taxes de services	138 136,00 \$	148 994,00 \$	10 858,00 \$
Tenant lieu de taxes	34 755,00 \$	32 253,00 \$	(2 502,00) \$
Taxes sur la valeur foncière	35 000,00 \$	39 594,00 \$	4 594,00 \$
Revenus de transferts	73 547,00 \$	96 500,00 \$	22 953,00 \$
Services rendus	338 005,00 \$	332 622,00 \$	(5 383,00) \$
Imposition de droits	7 650,00 \$	5 720,00 \$	(1 930,00) \$
Revenus d'intérêts	7 090,00 \$	7 150,00 \$	60 00 \$
Autres revenus	8 220,00 \$	8 295,00 \$	75,00 \$
Total	1 289 552,00 \$	1 319 336,00 \$	29 784,00 \$

Ce budget prévoit des sommes pour maintenir l'état des infrastructures municipales, et ce, en stabilisant les emprunts municipaux annuels à un niveau respectant notre capacité de remboursement.

J'espère que ces informations sur le budget 2023 seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année!

Bruno Bonesso, maire